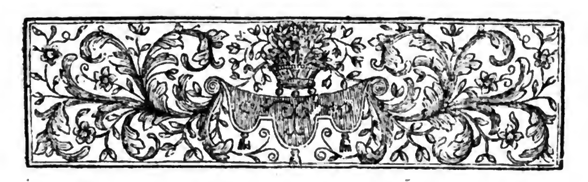
APOLOGIE
DE L'AUTEUR
DES PROBLÊMES
CONTRE
LE VAIN TRIOMPHE
DE
L'AUTEUR DE L'EXAMEN
DE LA
CONSULTATION.



M DCC XXXVI.

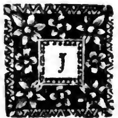


APOLOGIE

DE L'AUTEUR DES PROBLÊMES,

Contre le vain triomphe de l'Auteur de l'Examen de la Consultation. *

I.



E me dois à moi-même & au Public quelque justification contre l'*Examen* de la Consultation des XXX. Docteurs sur les Convulsions. L'auteur de cet Ecrit commence à se déclarer vivement contre celui *des Problêmes* & le Recueil de la *Tradition* qu'il a mis à la suite. Il ne tiendra pas au Censeur que cet ouvrage ne perde son crédit, & que le Public n'en conçoive tout le mépris qu'il en a conçû lui-même. Voici comme il en parle : » Pour ne rien dire de plus, ce Recueil si » vanté des autoritez des Peres & des Théologiens, est fait avec » peu de soin & d'attention... Je connois peu d'ouvrages en » ce genre plus défectueux que celui-ci, où regne moins de » choix & moins de goût, & sur-tout où la Tradition soit plus » inexacte & plus infidéle. C'est une compilation informe de » tout ce qui s'est présenté à l'esprit, ou qui a tombé sous la » main. Sous prétexte de traduire, on change, on altére, on » ajoute, on retranche. La réputation de cet écrivain en fait » d'exactitude & de bonne foi, sur ce qu'il cite ou qu'il traduit, » n'est pas assez bien établie pour m'interdire jusqu'à la moindre

I. Maniere méprisante dont l'auteur de l'*Examen* parle des *Problêmes.*

p. 116.

p. 15.

* On trouvera à la fin de cet Ecrit un Parallele de la *Tradition des Problêmes* contre les convulsions, avec une prétendue Tradition opposée, contenue dans la VII. Lettre de la Recherche de la vérité.

p. 131. » défiance. En vérité l'auteur médite bien peu ce qu'il dit : du » moins a-t'il écrit ici sans réflexion ; j'appuïe à dessein sur des » fautes aussi grossieres, pour mieux faire connoître le caractére » de cet auteur, & pour rabbatre un peu, s'il est possible, de son » air de confiance... & faire repentir les Consultans de s'en

p. 161. » être autorisés... En vérité aprés les écarts que nous y avons » remarqués, ni Consultans, ni autres, n'en devroient plus » parler.

Ce n'est-là qu'une légere partie des traits méprisans que l'auteur de l'*Examen* a répandus dans son ouvrage contre l'écrit des

p. 131. *Problêmes*. Il avoue *qu'il le perd peu de vûe*, & il prétend *qu'il le retrouve toujours en faute*. Ainsi je dois m'attendre à une longue scéne, puisque tout ceci n'est qu'un commencement. Je ne lui sçais pourtant pas mauvais gré de son attention sur moi. L'interêt de sa cause, qui est desesperée si mon Ecrit est bon, ne lui permettoit pas de le laisser plus long-tems sans réponse. Je ne puis moi-même qu'y gagner ; ce qu'il m'en reviendra, c'est, ou de reconnoître salutairement mes erreurs, si elles sont réelles, ou de voir mon ouvrage assuré désormais de sa bonne fortune, si les reproches d'un adversaire aussi vigilant se trouvent mal fondés. Mais je ne puis, en lui pardonnant son zéle, lui passer ses vivacitez, pour ne rien dire de plus. Il sera le premier à se condamner, lorsque je lui aurai fait voir que sa censure d'un bout à l'autre n'est ni équitable, ni solide.

II.

II. Réfutation du 1er reproche fait à l'auteur des *Problêmes*, de manque de goût & de critique. Passages de la Tradition attaqués mal à propos par l'auteur de l'*Examen*.

Le défaut de choix & de goût forme un premier chef d'accusation contre l'Ecrit des *Problêmes* & contre le Recueil de la Tradition qui y est est joint. Mon censeur se donne pour bon critique, (*p. 165. 167. & ailleurs*) & me fait perpetuellement le reproche, (*p. 148.*) à moi, & à d'autres, de ne l'être point. S'il en est de sa profonde habileté en fait de critique, comme en fait de Mathématique & d'Algebre, il n'a pas de quoi se faire redouter. Il est vrai qu'en lisant un endroit de son ouvrage, (*p. 136*) où il s'exprime ainsi : » Qu'on me permette de m'expliquer par » une supposition de Mathématique & d'Algébre, « je fus d'abord effraïé : comme je ne suis pas un grand maître en ces sortes de Sciences, je craignois de ne pas comprendre facilement ce qu'il alloit me dire. Je fus rassuré sur le champ, quand je vis que toute cette Mathématique & cet Algébre se réduisoit à di-

re : le moment A. le moment B. le moment C. le moment D. & rien davantage. On aura lieu dans la ſuite de cet Ecrit d'être encore plus raſſuré ſur ſa critique : quelques traits choiſis entre une infinité d'autres montreront combien elle eſt défectueuſe. Voïons d'abord ſi la mienne mérite un pareil reproche.

Il connoît, dit-il, *peu d'ouvrages, où régne moins de choix & de gout que dans* le mien : *c'eſt une compilation informe de tout ce qui s'eſt préſenté ſous la main.* Il veut dire, que les paſſages que j'ai recueillis de la Tradition, pour combattre les Partiſans des convulſions, ſont un amas de textes *qui n'ont point de rapport au ſujet*, & qui ne prouvent rien. Pour le montrer, il attaque cinq ou ſix paſſages ſur trente ou quarante que j'ai rapportés contre la poſſibilité du mélange de faux dans les prédictions divines : & laiſſe par conſéquent la plus grande partie de cette Tradition ſans reproche. Quels ſont donc ces paſſages ſi mal choiſis, *& qui n'ont point de rapport au ſujet?* Ce ſont des textes qui diſent tous, que la méthode pour juger ſi une perſonne qui fait des prédictions dans un état élevé au-deſſus du naturel, eſt inſpirée par l'Eſprit de Dieu, c'eſt de voir ſi ſes prédictions ne ſont point mêlées de fauſſetez, parce que l'eſprit du Démon dit quelquefois vrai, mais que le S. Eſprit ne dit jamais faux : voilà ce que portent ces cinq ou ſix paſſages qu'il mépriſe ſi fort. Je demande à tout lecteur ſenſé, ſi c'eſt mauvais goût de ma part d'avoir choiſi de telles autoritez ; & je laiſſe à l'Ecrit de la Réponſe ſuccinte & à d'autres, à en faire voir dans le détail la juſteſſe & la ſolidité. p. 116.

Mais comment l'auteur de l'*Examen* réfute-t'il ces paſſages ? C'eſt en épilogant ſur tout, en épluchant, pour ainſi dire, les mots & les ſyllabes les uns après les autres, en ſubtiliſant à l'infini : c'eſt à quoi il emploïe 80 pages de ſon Ecrit. La bonne critique ne conſiſtera jamais dans ce goût de minuties. Elle eſt, ſelon l'étimologie de ſon nom, un eſprit de diſcernement, une maniere de juger des choſes ſainement, équitablement, moralement, par l'aſſemblage & la comparaiſon de diverſes circonſtances, qui rentrent toutes dans le point de vûe. Vouloir remanier tout, tout diſſéquer, pour ainſi dire, inſiſter ſur tout dans le plus petit détail, ce ſera pointillerie, chicanne, petiteſſe, mais ce ne ſera jamais une critique ſaine & judicieuſe.

Comment encore le cenſeur attaque-t'il ces paſſages & ces autoritez, pour me les enlever, s'il lui étoit poſſible, quoiqu'elles ſoient claires & déciſives ? C'eſt en mettant de ſon chef des

exceptions dans les endroits où les Auteurs n'y en ont point mis. Si un Théologien, par exemple, a dit après plusieurs Peres,
p. 112. *qu'un vrai Prophéte ne dit jamais faux*, notre auteur décide qu'il ne faut pas entendre cette régle *universellement*. Si un autre déclare, que *pour s'assurer si des visions & des révélations sont de Dieu, il faut voir si tout y est vrai, jusqu'à la moindre proposition*, notre au-
p. 126. teur prétend que cela signifie que les *vraïes visions doivent être* COMMUNEMENT TELLES, *& exemtes de toute fausseté, mais* NON PAS TOUJOURS.

Enfin une des opérations de sa critique, c'est lorsque des autoritez précises, multipliées, unanimes, de plusieurs Théologiens du premier rang l'incommodent, de les réformer par celle d'un écrivain beaucoup inférieur, qui pense autrement qu'eux, à ce qu'il s'imagine : l'autorité, par exemple, d'un Gerson, d'un Cardinal Bona, & d'autres de la même force, par
p. 145. celle de Papebroch ; encore entend-t'il celui-ci à sa façon.

III.

III. Justification des *Problêmes* sur la qualification d'*excellent auteur*, donnée à l'auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu.

Selon lui, je n'ai pas meilleur goût dans le discernement des bons auteurs, que dans le choix des passages *qui sont propres au sujet*. Il emploïe quatre pages in 4°. à me reprocher un mot unique : c'est le titre d'*excellent auteur* que j'ai donné à l'Auteur inconnu de l'*ouvrage imparfait sur S. Matthieu*, qui se trouve parmi les ouvrages de Saint Jean Chrysostome. Il m'accuse d'avoir ignoré que c'est un ouvrage où l'erreur Arienne se montre à découvert, & il conclud qu'*il faut être bien dénué de preuves pour recourir à une pareille autorité*. Le lecteur pourra voir dans cet endroit de l'*Examen*, s'il en est curieux, toutes les sorties que fait
p. 164. & suiv. le censeur sur l'auteur des *Problêmes* au sujet de cette prétendue bévûe, & le triomphe qu'il se décerne à lui-même, pour avoir ouvert les yeux au Public *trop long-tems endormi sur l'écrit des Problêmes qui a pû éblouir*. Ce Public ne se plaindra-t'il pas de ce qu'on a tant différé à lui rendre ce service ? Mais parlons sérieusement.

Je déclare d'abord que je suis de bonne composition, & que je consens volontiers à supprimer l'épithéte d'*excellent*, & à la changer en une autre qui marque moins ; d'autant plus que cette qualification n'est peut-être pas de moi, mais peut avoir été insérée par quelque main étrangere dans le cours de l'impression. Quoi qu'il en soit, voici en quatre mots la réponse aux

quatre grandes pages de mon censeur ; & je le prie d'écouter quelques réflexions que je prends la liberté de faire à ce sujet.

1. La bonne critique apprend-t'elle à condamner un Ecrit de controverse, dans lequel parmi une foule d'autoritez, il s'en trouveroit une seule qui seroit apprétiée un peu au-dessus de sa juste valeur, uniquement sur l'article du mérite de l'auteur qu'on a cité ? L'Ecrit *sera-t'il caractérisé par ce seul trait*, & mis pour cela seul au rebut ? *p. 167.*

2. De ce qu'un ancien auteur aura erré sur un dogme particulier, s'ensuit-il qu'il ne puisse être cité sur d'autres points, & qu'il *faille être bien dénué de preuves pour recourir à une pareille autorité*? Y a-t'il quelques régles de critique qui défendent d'emploïer pour quoi que ce soit le témoignage d'un écrivain suspect d'Arianisme, mais qui pense sur tout le reste comme tous les Peres ont pensé : Qui dit, par exemple, avec S. Chrysostome, que c'est par le mélange du faux avec le vrai, qu'on discerne les révélations qui ne sont pas divines de celles qui le sont ? Ne cite-t'on pas souvent des passages de Tertullien tirés des ouvrages mêmes où l'on trouve les erreurs du Montanisme ? Qui n'a pas de même entendu citer sur la controverse de l'Eglise l'excellent Traité de Vincent de Lerins, quoiqu'on soit persuadé que ce sçavant homme a été imbû des erreurs des Semi-Pélagiens ; & que, selon toutes les apparences, il soit le Vincent auteur des objections Semi-Pélagiennes contre les principes de S. Augustin, qui ont été répondues par S. Prosper, *Objectiones Vincentianæ* ; & qu'enfin plusieurs bons critiques pensent que ce qu'il se propose de combattre dans toute la suite de son traité, c'est la doctrine même de S. Augustin, & que c'est elle qu'il a en vûe dans le caractére qu'il fait des nouveautez profanes qui altérent la foi catholique.

IV.

3. Une critique sensée & équitable interdit-elle les éloges qu'on voudra donner à un écrivain ecclésiastique qu'on croit estimable à bien des égards, pour une erreur particuliere dont il aura jetté des semences dans ses ouvrages, ou qui s'y sera peut-être glissée par la malice des hérétiques, l'auteur lui-même étant très-catholique ? Car c'est ce que beaucoup de personnes pensent qu'il est arrivé à celui dont il est ici question. On ne

me feroit pas un procès, quand je citerois Abadie, Prideaux, sous ces titres avantageux, l'*excellent auteur* de la vérité de la Religion Chrétienne, l'*auteur excellent* de l'Histoire des Juifs, quoiqu'ils soient tous deux Protestans, & que quelques-uns de leurs sentimens erronés se montrent en differens endroits de leurs ouvrages : c'est du moins le cas de Prideaux.

4. Est-ce pécher contre les régles de la saine critique, que de prendre parti pour un auteur, qui est à la vérité méprisé de quelques-uns, mais estimé par d'autres d'une autorité pour le moins aussi grande? Le censeur se déclare contre l'*ouvrage imparfait sur S. Mathieu*, appuïé sur le sentiment de Baronius & des Anonymes dont parle Sixte de Sienne; car pour M. de Tillemont & les Peres Benédictins, ils ne déprisent cet ouvrage qu'à cause des endroits où se rencontre le venin de l'Arianisme. Pour moi je crois, après beaucoup de personnes très-judicieuses, cet ouvrage estimable, pour ce qu'il contient de très-bien pensé & de très-bien dicté. Les passages que j'en ai rapportés dans la Tradition des *Problêmes* en sont un échantillon. On peut facilement en lisant quelques pages de suite de ce Commentaire, se convaincre par soi-même de son mérite. J'ai d'ailleurs pour garands de l'estime que j'en fais ces autres critiques que Sixte de Sienne oppose aux premiers, & qui faisoient cas de l'ouvrage pour la solidité & la force des pensées, pour le poids & l'importance de plusieurs propositions; *permoti pondere & gravitate sententiarum & propositionum :* propositions très-propres à prouver les dogmes révélés, *ad confirmationem christianorum dogmatum.* J'ai pour garands toutes les Sommes de Théologie, toutes les Chaînes sur l'Ecriture Sainte, toutes les Gloses authentiques, qui en ont tiré des passages, tant pour expliquer les Livres saints, que pour traiter les matieres de Théologie. J'ai pour garand le sçavant Erasme, critique intelligent s'il en fut jamais, qui de l'aveu de notre censeur, a prisé extrêmement cet ouvrage, & selon lui, beaucoup au-delà de ce qu'il vaut. J'ai pour garand M. de Tillemont, qui déclare (en quoi je souscris entiérement à sa décision) qu'*assurément ce seroit rendre un service considérable à l'Eglise que de lui assurer un auteur qui mérite quelque estime,* en ôtant les endroits vicieux. Enfin j'ai pour garand S. Thomas, qui sans craindre un reproche pareil à celui que me fait l'auteur de l'*Examen,*

Sixt. Senensis l. 4. Biblioth. Sanct.

p. 165.

T. xj. p. 594. art. 150.

d'être

d'être bien dénué de preuves pour recourir à une te"e autorité, l'emploïe dans la question 172[e] de la 2[e] 2[e] art. 6. pour prouver la même vérité que j'établis. (*a*)

Je fais aux lecteurs de très-humbles excuses de les amuser ainsi à des vetilles, & je me reproche à moi-même, & le tems & le papier, qui pourroient être mieux emploïés. Mais qu'on s'en prenne aux procédez puériles d'un écrivain, qui s'efforce par d'aussi basses chicannes de décrier une *Tradition* victorieuse, qui pulverise le convulsionisme. On peut juger maintenant auquel de nos deux Ecrits il convient mieux d'appliquer ce qu'il dit de celui des *Problêmes* : Que c'est un ouvrage qui *demeure à jamais caractérisé par ce seul trait*, sur-tout en fait de judicieuse critique. *p. 166.*

V.

IV. Réfutation du second reproche, qui est celui d'infidélité dans les citations, & de falsification dans les traductions.

Ce qui va suivre, sera plus sérieux. Je suis accusé d'infidélité dans la citation des passages, aussi-bien que de falsification & de mauvaise foi dans la traduction de ceux que je rapporte.

J'avois cité Gerson qui parle ainsi : *Nullus sanctorum Prophetarum quidquam esse futurum prænuntiavit, quin veraciter futurum sit.* Jamais aucun des SS. Prophêtes n'a prédit une chose comme future, qu'*elle ne doive arriver véritablement.* L'auteur de l'*Examen* me reproche d'avoir traduit qu'*elle ne soit arrivée.* J'avoue la faute ; mais elle est de pure inadvertance : tout autre que notre écrivain ne l'auroit pas relevée. Au reste c'est une méprise qui ne fait rien à notre controverse. *p. 123.*

Gerson continue : *Si idipsum quod propheta prædixit, non eo modo quod vocaliter prætendebatur, eveniat, prius super hoc à Spiritu Sancto revelationem accipiet, &c.* C'est-à-dire : » mais si ce qu'a » prédit le Prophéte arrive d'une autre maniere que ne porte » la prédiction prise à la lettre, Dieu commencera par révéler » au Prophéte que la prédiction doit être entendue de telle & » telle maniere. « L'auteur de l'*Examen* prétend que j'ai changé

(a) *Verus Propheta semper inspiratur à Spiritu veritatis, in quo nihil est falsitatis, & ideo nunquàm dicit falsum : Propheta autem falsitatis... quandoque enuntiat vera, quandoque falsa, ut dictum est.* (in corp art.) Et dans le corps de cet article auquel il renvoïe, il appuïe cette vérité de l'autorité de l'ouvrage imparfait qu'il cite sous le nom de S. Chrysostome. *Unde Chrysostomus dicit, super Matt. concessum est diabolo interdum vera dicere, ut mendacium suum rarà veritate commendet.* 2. 2. q. 172. art. 6. ad 2. & in corpore. C'est ce même passage que nous avons rapporté dans les Problêmes.

le texte Latin en le rapportant, & qu'il faut lire *plus super hoc*, & non pas, *priùs super hoc* : mais il a tort. Ce qui l'a trompé, c'est qu'en effet on lit *plus* dans cet endroit de la nouvelle édition de Gerson qui est pleine de fautes d'impression, & c'en est ici une des plus grossieres & des plus sensibles. Car si on lit, *plùs super hoc*, cela ne forme aucun sens intelligible. J'en fais juge le censeur lui-même. Mais ce qui me justifie sans replique, & qui lui fera voir qu'apparemment je possede mieux que lui mon Gerson, c'est que ce même passage de Gerson est

Collatio de Angelis t. 3. p. 1487. répété mot à mot par Gerson lui-même dans un autre de ses ouvrages; & là le mot *priùs*, & non celui de *plus* se trouve très-bien imprimé. N'étoit-il pas de la bonne critique de réformer l'endroit fautif par celui qui est plus correct, & plus sensé?

C'est cependant pour cette prétendue faute de ma part, que

p. 124. notre sévere Critique met une grande note au bas de la page de son Ecrit, dans laquelle il m'accuse d'*altération* du texte, de fausse traduction; & me déclare convaincu d'avoir fait dire à Gerson ce qu'il ne dit pas. S'il me fait grace ici sur l'article de *la mauvaise foi*, dont, *sur d'autres points* il ne me tiendra pas innocent, il renouvelle du moins contre moi l'accusation de défaut *d'exactitude & d'attention.* Enfin il ne conçoit pas pourquoi je n'ai pas corrigé cet endroit dans l'*errata*. Qu'on juge par cet échantillon de la solidité de la critique du censeur, de la justesse de ses conjectures, & du prix de ses déclamations.

Nouvelle preuve de la justice de ses reproches.

J'avois fait dans la tradition des Problêmes une analyse & un précis de l'excellent traité du sçavant & pieux Cardinal Bona sur *le discernement des esprits*, dont tous les principes vont à renverser l'œuvre prétendue divine des convulsions. Mon

p. 130. censeur me reproche sur cela plusieurs choses.

1°. De n'avoir pas cité le texte original de ce livre, mais la traduction françoise qui en a été faite. J'ai crû sur ce point, qu'aïant une bonne traduction imprimée de l'ouvrage d'un Théologien moderne qui a écrit en latin, je pouvois me contenter de rapporter les passages en françois pour ne pas grossir inutilement un ouvrage, & épargner au lecteur cinq ou six pages de latin.

2°. Il me soupçonne de ne pas même rapporter fidélement les paroles de cette traduction. Je lui pardonne ce soupçon téméraire qu'il forme sur mon compte : & je lui permets sans crainte, s'il doute de ma fidélité, de confronter mes extraits avec la traduction imprimée.

3°. Il ne connoît point, ajoute-t-il, cette traduction ; & il la tient pour suspecte. *Elle pourroit*, dit-il, *être fautive* ; il est fâcheux qu'il ne soit jamais parvenu jusqu'à lui, que le célébre M. le Roi, Abbé de Haute-Fontaine, étroitement lié à Messieurs de P. R. est le traducteur de l'ouvrage du Cardinal Bona ; & que sa traduction, faite sous les yeux de ses sçavans amis, est si parfaite, qu'elle pourroit servir de modéle pour une traduction accomplie en tout genre. p. 130.

V I.

4°. Il prétend qu'en effet cette traduction n'est point exacte, & il en apporte cet exemple. On lit dans le texte du Cardinal Bona : *Prima, & præcipua veri Prophetæ nota, veritas est : verus enim censeri debet, qui vera prædicit ; falsus, qui mendax est.* Ce que M. l'Abbé le Roi traduit ainsi : » la vérité est la premie- » re & principale marque du vrai Prophéte : car on doit esti- » mer véritable celui qui ne prédit rien que de vrai, & faux » celui qui ne dit que des mensonges : « cette traduction, dit-on est infidelle, & elle ajoute visiblement au texte : car, *qui vera prædicit*, ne veut pas dire, *celui qui ne dit rien que de vrai*, mais seulement, *celui qui dit vrai.* Ici le censeur triomphe ; il en appelle à la *Grammaire*, il nous renvoïe aux *maîtres* & aux *écoliers.* Je ne sçais cependant sur quel fondement : car il est visible que dans le fond la traduction rend la pensée de l'auteur. Un Prophéte véritable, selon les principes de Bona & de toute la Tradition, ne dit jamais rien de faux. Un homme véritable, *verus*, selon la force du mot, & en latin & en françois, veut dire un homme qui ne dit jamais faux. Un homme menteur, *mendax*, est celui qui ment ordinairement, qui a l'habitude de dire faux, quand même il lui arriveroit quelquefois de dire vrai : Et c'est ce qui s'exprime très-bien par cette phrase, *un homme qui ne dit que des mensonges.*

De discret. spirit. c. 17. n. 5. l. 1.

p. 130.

V. Récrimination contre l'auteur de l'Examen sur le point de l'infidélité dans les traductions.

Mais, ce qui est étrange, en même-tems qu'on nous reproche sans fondement une traduction infidelle, on nous en donne soi même une qui l'est réellement, d'un autre passage du même Cardinal Bona, qui se lit précisément dans le même endroit dont il est ici question.

Ce Cardinal dit que la vérité de la prophétie consiste proprement dans la chose même révélée de Dieu, & non dans l'intelligence du sens qu'elle a : qu'il peut arriver qu'une révé-

lation soit vraïe, & vienne de Dieu, quoique l'*homme* ou les *hommes*, (comme l'Abbé le Roi a traduit) n'en aïant pas l'intelligence, lui donnent une fausse explication, & l'interprétent dans un autre sens que Dieu ne l'entend. *Veritas prophetiæ in reipsâ à Deo revelatâ consistit, non in ejus intelligentiâ... semper enim verum est quod summa veritas loquitur, quamvis ab homine non intelligatur : neque repugnat quod revelatio sit vera, & à Deo; ejus autem explicatio falsa, & ab homine, qui eam aliter quàm Deus intelligat, interpretetur.*

De discret. spirit. c. 17. n. 5. s. 2.

L'infidélité que je suis en droit de reprocher à l'auteur de l'*Examen*, dans la maniere dont il a traduit ce passage, consiste en ce qu'il rend ces mots, *in ejus intelligentiâ, dans l'intelligence du sens qu'elle a*, par ceux-ci, *dans l'intelligence qu'en a le Prophéte* : car il ajoute visiblement ces derniers mots, *qu'en a le Prophéte.*

p. 124.

De même quand le Cardinal dit : *quamvis ab homine non intelligatur*, quoique l'homme n'en ait pas l'intelligence, &c. il traduit, *quoique son vrai sens soit caché à celui qui l'a, & qu'il en donne une fausse explication.* Il ajoute encore au texte ces deux mots : *qui l'a*; car le texte porte simplement : *caché à l'homme*, *ab homine.*

On sent bien que notre écrivain a pensé que selon le Cardinal Bona, c'est le Prophéte lui-même qui se trompe sur le sens de la révélation qui lui est faite, & qui l'explique dans un sens faux : mais qui l'assurera que c'est là la pensée du sçavant Cardinal ? Le traducteur que j'ai copié l'entend, non du Prophéte lui-même, mais des hommes à qui la prédiction a été proposée & annoncée : & il paroît par ce qui suit, qu'il a bien pris le sens de son auteur : car Bona apporte pour exemple la célébre annonce ou prédication des Croisades, faite par S. Bernard, & il dit, pour faire l'application de son principe, que le Saint avoit fait cette prédication *non par le mouvement de son propre esprit, mais par l'ordre du souverain Pontife, Dieu coopérant & confirmant par des signes la parole du Prédicateur.* Ensuite Bona ajoute : » mais les *hommes* charnels s'attendoient à une gloire tempo» relle, &c. & ils furent trompés. « Ce sont donc les *hommes* charnels, *homines carnales*, & non le Prophéte lui-même, qui, selon Bona, se trompent & se méprennent dans l'intelligence des desseins de Dieu. Quoiqu'il en soit, notre censeur est pris au piége; il a traduit *infidellement*, & *il a ajouté au texte*, en rendant le mot unique *ab homine*, par ceux-ci, *celui à qui la révélation a été faite.*

VII.

Nouvel exemple de l'infidelité de l'auteur de *l'Examen* dans ses traductions, sans sortir de cet endroit. Le Cardinal Bona dit, comme je viens de le rapporter, que *Dieu coopéroit* par des signes à la prédication de Saint Bernard, *cooperante & sermonem confirmante sequentibus signis*. Notre écrivain a traduit, *par une opération secrete de l'Esprit de Dieu*. Cela n'est nullement exact : l'opération de Dieu dont il est question, est une opération manifeste & non pas secrette : ce sont des miracles publics, & qui frappent les sens ; mais notre auteur croit trouver par tout ce dont il est préoccupé, sçavoir des Prophétes qui se trompent & entendent mal la révélation qui leur a été faite.

C'est en conséquence de ces observations que je me persuade, que tout consideré, il vaut mieux faire usage d'une bonne traduction, quand il s'en trouve de telle, que de vouloir traduire soi-même chaque passage que l'on cite. Il y a toujours un moindre risque. D'ailleurs, n'est-ce pas une coutume établie de citer, non l'original, mais des traductions latines des Peres Grecs ? Quel plus grand inconvénient y aura-t'il de citer de bonnes traductions Françoises d'Auteurs Latins, dans un ouvrage sur tout destiné à l'instruction des simples ?

Puisque je suis sur la récrimination, je ne quitterai point encore l'auteur de l'*Examen*, & je continuerai les reproches d'infidélité que j'ai à lui faire à mon tour dans les textes qu'il cite ; reproches qui paroîtront aux personnes attentives, mieux fondés que ceux qu'il me fait. N'est-ce pas un artifice contraire à la bonne foi, de présenter un passage de Saint Justin dans un sens tout different de celui qu'il a dans ce Pere, quoiqu'on le cite juste quant aux termes ? L'écrivain veut prouver son systême chimerique, que les Prophétes de l'ancien Testament, & les Apôtres, sont seuls exemts de toute erreur, par comparaison à d'autres Prophétes du Christianisme d'un rang inférieur à ceux-là : & que ceux de cette seconde classe peuvent être sujets à mêler le faux avec le vrai. Il appelle là-dessus Saint Justin en témoignage, lorsqu'il parle ainsi ; *hi soli quid in vero sit, viderunt*, &c. » Les Saints Prophétes & les Apôtres » sont les seuls qui aïent vû tout ce qui est dans ce livre de la » vérité, &c. « Mais quand Saint Justin s'exprime ainsi, ce n'est pas avec des Prophétes d'un second rang dans l'Eglise

p. 90.

qu'il compare les Apôtres, & les grands Prophétes ; mais il les oppose aux Sages & aux Philosophes de l'Antiquité payenne. *Extiterunt quidem omnibus istis, qui habiti sunt, Philosophis, longè vetustiores, beati, Deo cari, homines, &c. Prophetas eos vocant. Hi soli, &c.* » Il y a eu long-temps avant tous ces Sages, qu'on » a appellé Philosophes, des hommes admirables, favorisés » du Seigneur, ausquels on donne le nom de Prophétes. Ceux-» là seuls ont vû tout ce qui est dans le livre de la vérité, « &c. Je ne doute point que les Théologiens qui réfuteront *l'Examen* n'y découvrent beaucoup d'autres déguisemens, détours, petites ruses ; ou pour qualifier les choses moins sévérement, beaucoup de méprises & d'inadvertances pareilles.

Just. Dial. cum Triph. Edit. de Paris. 1638. p. 224.

VI. L'Auteur continue de se justifier sur la fausse accusation d'infidélité.

Je reprends le point de ma justification au sujet de celles que cet auteur me reproche. J'avois rapporté à la fin du second *Problême* l'hypothése, ou la supposition que font Saint Thomas & Saint Bonaventure, d'un homme à qui le Démon s'apparoîtroit sous la forme de Jesus-Christ, & avec une telle ressemblance, qu'on ne pourroit pas avec toute la diligence possible ne point s'y méprendre. Ces SS. Docteurs décident, que si par ignorance l'on adore en ce cas l'objet qui est réellement présent, on aura péché, parce qu'on auroit dû se tenir dans la suspension. Notre censeur se récrie : *c'est*, dit-il, *un nouvel éblouissement de cet auteur, & une nouvelle preuve du peu de foi qu'il mérite.* Il prétend que j'en impose à Saint Thomas & à Saint Bonaventure ; & que dans leur hypothése ils ne supposent pas que tout moïen de discernement soit ôté. Mais je lui soutiens le contraire. Il est vrai que selon ces deux sçavans Docteurs, il reste à cet homme dont ils parlent, des moïens de se garantir de l'erreur dans la pratique, c'est-à-dire, de l'acte d'idolatrie à l'égard du Démon. Ces moïens sont de prier, *de suspendre son jugement & sa créance* : mais ils ne disent pas qu'il lui reste des moïens de discerner l'objet qui se présente devant lui. J'ai donc eu raison de dire que cet homme, selon Saint Thomas & Saint Bonaventure, ne pourroit pas avec toute la diligence possible faire le discernement de Satan d'avec le Sauveur ; mais en même tems je n'ai pas oublié de faire mention de la ressource qui ne manque point au même homme pour ne pas pécher en cette occasion ; sçavoir, de suspendre son jugement, & c'est précisément ce que le *Problême* demandoit, & prescrivoit touchant les convulsions. Le censeur

p. 159. 160. 161.

eſt donc encore ici convaincu de mauvaiſe chicanne, & peut-être même de mauvaiſe foi.

VIII.

Enfin un dernier trait d'infidélité qu'il met ſur mon compte, c'eſt la traduction de cet endroit de Gerſon : On trouve, dit ce ſçavant Théologien, » dans ces ſortes de perſonnes, beau- » coup de choſes fauſſes, ou qui mal expliquées donnent oc- » caſion d'erreur aux ſimples; quoiqu'il ſe rencontre auſſi dans » pluſieurs de ces perſonnes, ou parmi pluſieurs de ces choſes, » des traits qui paroiſſent divins & ſublimes. *In talibus plurima ſæpè reperimus, aut falſa, aut malè explicata, materiam erroris præbentia ſimplicibus : quamquam in multis divina, altiſſimaque ſint.* Le corps du délit qu'on m'objecte ici, c'eſt de n'avoir pas traduit *des traits qui ſont divins & ſublimes*; mais d'avoir mis *des traits qui paroiſſent divins & ſublimes.* Pour cette fois, le reproche de mon cenſeur a du moins quelque apparence de raiſon. p. 115. Gerſon. de ornatu ſpirit. nupt. t. 1. p. 63. 64

J'y ai ſatisfait ailleurs, & j'ai dit que le ſens que je donne à Gerſon, doit être néceſſairement ſon vrai ſens, puiſqu'il ſe déclare par tout expreſſément contre tout mélange de choſes fauſſes avec des choſes vraiment divines, dans les états ſurnaturels; enſeignant, par exemple, qu'une viſion, une révélation *n'eſt pas de Dieu, ſi tout ce qui en fait partie ſans exception, n'eſt pas vrai.* Que ſi l'on veut conſerver rigoureuſement les termes de ce paſſage, & traduire *des traits qui ſont divins & ſublimes*, il faudra avertir, que *divin*, ne ſignifie pas ici proprement ce qui vient de Dieu dans l'ordre ſurnaturel, en genre d'opérations miraculeuſes; mais qu'il faut l'entendre de ce qui eſt édifiant, grand, ſublime en ſoi, divinement beau, comme on dit, aïant Dieu pour auteur à la maniére que toute bonne penſée vient de Dieu dans l'ordre commun, & dans le cours ordinaire. Or qui doute que des perſonnes éminentes en ſainteté, mais non élevées à un état miraculeux, qui ſont celles dont parle ici Gerſon, ne puiſſent dire de très belles choſes dans un tems, & en dire de fauſſes dans un autre? Nouv. Probl. p. 12

Si néanmoins on ne vouloit pas ſe contenter de cette ſolution, quoique très-raiſonnable, il faudra convenir que cet endroit de Gerſon ſera du nombre de ces paſſages équivoques & obſcurs qui ſouffrent toujours quelque difficulté. Mais faudra-t'il pour un endroit obſcur, fermer les yeux à l'évidence de

cent autres ? Eſt-il d'une bonne critique de laiſſer ces endroits lumineux, où l'auteur traite directement ſon ſujet dans la ſpéculation, & d'appuïer ſur une expreſſion échappée dans une occaſion, où le Théologien tout occupé de la pratique, ne ſe propoſe point de juger de la choſe en elle-même? C'eſt le cas où eſt ici Gerſon.

J'admire cependant notre cenſeur dans la ſatisfaction, & la complaiſance vraiment réjouiſſante, avec laquelle il fait uſage de cette autorité ſpécieuſe de Gerſon. Comme c'eſt l'unique qui lui ſoit un peu favorable dans les termes, ou plûtôt dans
p. 115 117. 128. le ſon des termes, il ne peut ſe laſſer de la faire revenir ſur la ſcéne. Il la préſente en pluſieurs endroits avec emphaſe, il la retourne & la manie en tout ſens; il l'énonce en latin, en françois; il la peint en lettres italiques, en lettres majuſcules, en lettres onciales, qui SONT DIVINS, *qui* SONT *divins* : *DIVINA*, *altiſſimaque SINT*, *divina & altiſſima ſint*. C'eſt à peu-près, ſans faire cependant de comparaiſon, ce que font les Proteſtans, lorſque pour combattre la foi de l'Egliſe ſur la préſence réelle, ils ne finiſſent pas d'objecter aux Catholiques deux ou trois paſſages, qui, pris trop à la lettre, ſemblent la contredire. On ſçait comment M. Arnauld, & M. Nicole les ont relevés à ce ſujet ſur leur impéritie dans les vrais principes de la ſcience critique, & de la bonne maniere de juger des choſes.

p. 113. Autre triomphe de notre cenſeur auſſi frivole & auſſi vain : Dans l'endroit où il fait mention du ſecond écrit qui a paru contre la Conſultation des XXX. Docteurs, il en parle comme d'une piéce victorieuſe, & d'un Ecrit ſans réplique. Ce n'eſt pas que perſonne n'y ait répliqué; mais il fait obſerver qu'on a mal répondu, ſelon lui, à un paſſage de S. Paul, qui y étoit cité, & qu'on n'a point du tout donné de réponſe à un autre de S. Thomas. Il ne prend pas garde qu'il trahit ſa propre cauſe ſans y penſer, & celle de ſon Confrére; car c'eſt avouer que toutes les richeſſes de ce Réfutateur de la Conſultation ſe réduiſent à deux paſſages, ce qui certainement ne repréſentera jamais toute l'Ecriture Sainte, & toute la Tradition. Mais je dois l'avertir ici, que ſi la critique lui manque au beſoin, les yeux ne le ſervent pas mieux. Il dit qu'il n'a point trouvé qu'on ait donné dans la réponſe à *l'Expoſition* aucune ſolution au paſſage de S. Thomas. Il ſe trompe : & il eſt ſurprenant

Expoſition du ſentiment des défenſeurs legitimes des convulſions.

Refutation d'un ſecond Ecrit, &c. p. 5.

prenant qu'il ne l'ait point apperçûe à la suite de l'explication du passage de S. Paul. Il peut la lire à l'alinea qui suit immédiatement.

IX.

VII. Réfutation de quelquesautres reproches contre les *Problêmes*.

Jusqu'ici c'est à la Tradition imprimée avec les *Problêmes* que l'auteur de l'Examen a fait le procès. Voici maintenant trois ou quatre griefs qu'il forme directement contre les *Problêmes* eux-mêmes.

Quant au premier Problême, il l'attaque par ce qu'il appelle *son unique base, & son principal fondement.* » Cela seul, dit-il, » renverse de fond en comble le fondement des Problêmes » (c'est du premier qu'il parle) qui exigent pour juger des œu» vres de Dieu extraordinaires, & pour s'en assurer d'une ma» niere convaincante, *démonstration*, *évidence*, *infaillibilité*, *certi*» *tude complette*, à laquelle il ne manque rien, & qui excluent » tout ce qui n'est que conjectures, que convenances, que vrai» semblances, que probabilitez, quelque fortes, quelque na» turelles, quelque marquées qu'elles soient. C'est tout le but » & l'esprit du premier Problême, qui tombe absolument par » cette seule réflexion. La certitude *morale* & appuïée sur des » signes qui lui sont proportionnés, suffit très-souvent : surquoi » il cite Bona & Gerson.

p. 138. & 157.

Je n'ai qu'un mot à dire à tout cela : c'est qu'on prend à gauche l'esprit du premier Problême. L'objet de ce Problême, n'est pas de sçavoir si des probabilitez suffisent, ou ne suffisent pas, pour juger des œuvres du genre merveilleux, absolument parlant : mais de sçavoir, si lorsque des conjectures, des vraisemblances, des probabilitez pour le divin d'une œuvre, sont en concurrence & en conflit avec des traits incontestablement mauvais, & évidemment opposés au divin ; sçavoir, dis-je, si ces probabilitez en faveur du divin, suffisent pour contre-balancer les traits évidens & incontestables de l'anti-divin : & s'il ne faudroit pas pour le moins, évidence pareille, démonstration, infaillibilité, certitude complette d'opération divine. Je pense que notre censeur sera content maintenant : car je le crois homme à se païer de raison.

Il ne releve dans le second Problême qu'une seule chose, non plus que dans le premier. C'est dans l'endroit où il est parlé de l'hypothése singuliere de S. Thomas & de S. Bonaventu-

p. 159. re, que j'ai discutée plus haut. Notre écrivain voudroit faire croire que ce Problême dans sa solution ne fait rien contre les Convulsionnistes, parce que ce Problême, selon lui, ne demande autre chose que la *suspension de jugement* sur le fond de l'œuvre, & que c'est, dit-il, le parti qu'ont pris tous les sages Convulsionnistes, au nombre desquels il se met lui-même.

Il y a ici double méprise. Ce n'est point précisément la *suspension de jugement* sur les convulsions que ce Problême prescrit. Il veut bien tolerer au contraire que les Partisans de l'œuvre demeurent, s'ils le veulent, dans leur sentiment quant à la spéculation, & croïent l'œuvre divine. Mais comme l'unique objet du Problême est la pratique, & la maniere de se conduire; ce qu'il demande, c'est la *suspension d'action*, la suspension de tout acte approbatif, de tout culte, de toute attention envers les convulsions. Il souhaite, pour le bien de la paix, & pour parvenir à une espece de conciliation, aussi-bien que pour couper court à tout abus, que les convulsions soient perdues de vûe, oubliées, laissées absolument comme non-avenues. Il est démontré dans cet endroit du Problême, que ceux mêmes qui ne sont pas convaincus de la non-divinité de l'œuvre, peuvent cependant sans blesser leur conscience embrasser ce parti de la suspension pratique. Il est clair maintenant que mon censeur n'étoit point du tout au fait du second Problême; & il n'est pas moins clair que ce Problême combat, attaque, condamne les Convulsionnistes les plus mitigés quant à la pratique, puisqu'ils ne veulent point se ranger à ce parti d'une suspension totale de tout acte sans exception, de toute considération, de toute attention pour l'œuvre des convulsions; mais qu'au contraire, en qualité de Mêlangistes & de Discernans, ils s'en tiennent toujours à vouloir qu'on admire ce qu'ils croïent y voir de bon, en abandonnant ce qui leur semble mauvais.

X.

Enfin l'auteur de l'Examen attaque le *nouveau Problême* qui

p. 152. & ailleurs. a paru après les deux autres, par deux endroits.

1°. Il prend acte de l'aveu que l'on y fait, p. 12. que *Dieu peut accorder à des personnes éminentes en sainteté des graces de révélations, suivies de quelques méprises dans un autre tems, & non plus sous la même impression.* Surquoi voici ce qu'il dit: *Comment allier cet aveu avec ce qu'on dit, p. 65. des Problêmes, que l'inspiration suc-*

cessive de l'esprit de Dieu, & du démon, est une vraie chimére? Rien de plus facile à concilier. Ces *méprises*, que je suppose possibles dans ces personnes, ne seront pas des inspirations du démon; car je prétends qu'il ne peut point arriver qu'une ame éminente en sainteté, soit tour à tour inspirée surnaturellement, dans l'ordre des prodiges & dans le genre merveilleux : ainsi j'ai voulu parler de méprises de l'homme laissé à lui-même, dans son état naturel, hors de toute impression d'un agent étranger; & j'avoue que cela peut se trouver dans de saintes ames, quoique favorisées quelquefois de révélations. Je ne sçais si enfin l'auteur m'entendra.

VIII. L'auteur se lave du reproche de confiance & de suffisance. *p. 131.*

2°. Il prend en mauvaise part le début très-simple par où commence le nouveau Problême. Je remarquois comme un pur fait, à l'entrée de ce petit Ecrit, que les deux Problêmes, non plus que la Tradition qui y est jointe, n'avoient été attaquées que par un seul Ecrit qui n'étoit que de douze pages. Je m'exprimois là-dessus sans commentaire, sans réflexion, sans aucun terme de complaisance, & sans la moindre apparence de ton emphatique. Cependant le censeur m'en fait un crime. » Il faut, dit-il, faire connoître le caractére de cet auteur, & » rabattre un peu, s'il est possible, de son air de confiance. Il » parle comme un homme qui seroit sérieusement persuadé » qu'on ne peut répondre à son Ecrit, & qu'on n'oseroit atta- » quer sa prétendue Tradition. Il se glorifie de n'avoir eu jus- » qu'à présent qu'un seul contradicteur : il paroît triompher de » ce que cette unique Piece qui se montre contre les Problê- » mes, n'en releve que quelques endroits, tandis qu'elle en » laisse cent autres, dont elle néglige totalement la discussion. « Ainsi parle l'auteur de l'*Examen*; & dans le cours de son Ecrit, il me prête toujours sans façon un caractére de confiance & de suffisance.

J'ose défier le lecteur le plus prévenu de découvrir aucun vestige de suffisance dans cet endroit, que le censeur releve, sans penser qu'il lui conviendroit beaucoup mieux de s'en faire à lui-même le reproche. On peut en juger par l'extrait que je vais donner de mes propres paroles.

Nouv. Problêmes. p. 3.

» Les deux premiers Problêmes que j'ai proposés au Public » sur l'œuvre des convulsions, disois-je alors, n'ont encore eu » jusqu'à présent qu'un seul contradicteur qui vient de paroî- » tre : car je ne crois pas que l'auteur des Nouvelles Ecclesiasti-

» ques ait prétendu donner pour une réfutation en forme des » Problêmes, le jugement qu'il en a porté dans la feuille du 18 » May.... L'unique Piece donc qui se montre contre les Pro- » blêmes & contre la Tradition qui les suit, est une brochure » de douze pages, dont le titre est : *Réflexions*, &c.

Pouvois-je m'exprimer plus uniment, & avec moins de ce qu'on appelle *air de confiance*. Il est vrai que j'aurois pû ne point faire cette observation, & j'aurois ôté par là tout prétexte de m'accuser. Mais je ne devois pas la supprimer, pour une bonne fin que je me proposois : c'étoit de remontrer tacitement aux Défenseurs de l'œuvre la faute qu'assurément ils commettoient, de ne venir jamais au fait, & de multiplier sans fin des Ecrits qui ne touchoient point au but, pendant qu'ils laissoient sans réponse & sans discussion, les principes qu'on leur présentoit comme étant ceux de l'Ecriture & de la Tradition, à quoi il falloit tout d'un coup s'arrêter.

X I.

Nouv. Problêmes. p. 3.

Je continuois de parler ainsi :

» Après avoir lû cette nouvelle Piece dans le même esprit » que j'avois lû les huit lettres qu'on croit du même auteur, » c'est-à-dire, avec une prévention d'estime pour ses talens & » d'amitié pour sa personne ; mais non sans quelque préjugé de » défiance sur sa maniere de tourner les choses ; j'ai hésité sur » le parti que j'avois à prendre, & j'ai balancé quelque tems » entre celui du silence & celui de la réplique. Le premier est » beaucoup plus de mon goût, & me convient mieux à tous » égards. Les manieres obligeantes de mon Réfutateur, la dé- » fiance que tout homme, & moi plus que tout autre, doit avoir » de ses lumieres dans une affaire aussi singuliere, le respect & » le ménagement dû au Public déja surchargé d'Ecrits, toutes » ces raisons me déterminoient au silence. D'un autre côté l'in- » térêt de la cause, &c.

Je ne vois pas encore ce qu'on pourroit trouver dans tout ce discours qui s'écarte des régles de la modestie, & je m'étonne que je sois attaqué sur cet article, par un homme qui est lui-même assez vain pour se croire & se dire intelligent, dans

p. 83. 163. une matiere *neuve*, peu *connue des bons Théologiens*, & *qui au moins ne l'est pas*, à ce qu'il lui semble, *des XXX. Docteurs* : par un homme qui se donne lui-même pour le seul clair-voïant, à qui

tout l'univers aura l'obligation d'avoir été desabusé, & tiré de la *séduction :* par un homme qui est toujours monté sur le ton de la suffisance & de l'enflure; toujours méprisant pour les personnes, toujours plein d'aigreur dans ses censures, toujours content de lui-même dans ses bévûes les plus grossieres. p. 16.

IX. Mauvaise chicane du censeur sur le style des Problêmes.

Dois-je m'arrêter à un dernier reproche assez fréquent qu'il me fait sur mon stile qu'il trouve défectueux. *Cela n'est*, dit-il en un endroit, *ni correct* ni *françois :* ailleurs, *l'auteur des Problêmes dit en termes assez mal digerés :* plus bas d'un ton de raillerie; *pour parler son langage*, &c.

Je ne ferois pas difficulté d'avouer que ma diction peut bien n'être pas tout-à-fait correcte, & que j'ai besoin d'indulgence pour des fautes qui me seront échappées contre la pureté du langage. Mais l'auteur conviendra aussi, qu'entre Théologiens, on ne doit pas tant s'arrêter aux expressions & au tour des phrases, qu'au fond des choses. Comme la vérité ne perdra jamais de son prix, pour passer par une bouche moins diserte, l'erreur n'en sçauroit acquérir en passant par une plume élégante. Je consentirai donc à laisser à mon censeur la gloire de bien dire, s'il croit la mériter; & je m'estimerai beaucoup mieux partagé, s'il me laisse celle de bien penser. p. 115. p. 133.

L'Ecrit des *Problêmes* n'est pas le seul que notre écrivain puriste essaïe de décréditer par ce foible moïen. Les *Avis aux fidéles* sont aussi relevés sur l'article du langage : mais malheureusement pour le censeur, sa Critique porte à faux. Il reprend dans le premier de ces *Avis* ces deux expressions : *Des principes agissant chacun de connivence*, &, *des pieces d'un tout qui se tiennent, qui se regardent.* Je vais consulter l'Ecrit d'où ces phrases sont extraites; & je n'y en trouve aucune : j'y lis, *des principes agissant comme de concert, opérant conjointement.... des pieces qui se tiennent parfaitement, qui sont faites l'une pour l'autre.* Il faudroit avoir une délicatesse d'oreille plus que attique, pour trouver ici un style choquant. Mais je demande à l'écrivain, si c'est chez lui inadvertance ou infidélité, de substituer dans un Ecrit des termes réprouvés, qui n'y sont pas, à d'autres qu'on y lit, & qui sont sans reproche, & de lui en faire ensuite un crime, en donnant même à entendre que c'est *son style ordinaire.* p. 134.

J'avois oublié un autre trait de l'attention de l'auteur à ne me rien passer. Il observe qu'en rapportant dans un de mes Ecrits postérieurs un passage des précedens, j'ai changé ma pro- p. 127.

pre traduction, en mettant *faits* au lieu de *traits*; & il ne sçait pourquoi j'en ai agi de la sorte. Il lui étoit cependant facile de supposer que c'est une faute de l'Imprimeur, dont je ne suis pas garand, & que j'aurois rectifié sur l'épreuve, si nous avions autant de facilité pour l'impression qu'il voudroit le faire croire à la fin de son Ecrit.

X. Conclusion. Je ne suis point entré, comme on voit, ni ne veux entrer dans le fond de la dispute. J'ai déja déclaré que je renvoïe cette discussion à d'autres Ecrits qui suivront sans doute pied à pied l'*Examen* de la Consultation, & qui ont déja commencé de le faire. Il me suffit d'avoir détruit, & fait évanouir les préjugez desavantageux qu'on auroit voulu inspirer au Public contre la Tradition des Problêmes. Qu'on discute, j'y consens, dans toute la bonne foi, & avec la droiture convenable, les autoritez que nous alléguons: mais qu'on ne s'occupe point artificieusement à prévenir le monde, par des déclamations vagues, par des traits de malignité, par des critiques puériles soit de l'écrivain, soit de son Ecrit.

PARALLELE DE LA TRADITION

Imprimée à la fin des Problêmes *contre les convulsions, avec une prétendue Tradition opposée, contenue dans la VIIe Lettre de la Recherche de la Vérité.*

IL est étonnant de voir avec quelle confiance les Partisans de l'Oeuvre des Convulsions font valoir un Recueil de faits arrivés dans quelques siécles aux tombeaux de plusieurs Saints; & par quel éblouissement ils prétendent l'opposer à une Tradition de Maximes, de Régles, de Principes, recueillis tant de l'Ecriture-Sainte que des SS. Peres de tous les siécles, & des Théologiens de tous les âges. L'auteur de l'*Examen* est du nombre de ceux qui se font à eux-mêmes illusion, ou qui veulent la faire aux autres par cet endroit. C'est dans cette vûe que d'un côté il renvoïe souvent les lecteurs à la VII. Lettre de la *Recherche de la Vérité*, & que de l'autre il fait tous ses efforts, & emploïe tous les artifices imaginables pour décrediter la Tradition des *Problêmes* par des déclamations vagues, sans oser en-

trer dans une discussion exacte & suivie. Il est donc à propos de prévenir le Public, & de le mettre au fait de ces deux Pieces, pour qu'il puisse juger lui-même du prix de chacune. C'est ce qui va faire le sujet des observations suivantes.

PREMIERE OBSERVATION.

La Tradition des *Problêmes* combat par l'autorité des écrivains sacrés, des SS. Docteurs & des Théologiens, l'œuvre des convulsions dans sa totalité; c'est-à-dire, les agitations & les contorsions des corps, les scénes représentatives, les énonciations prophétiques, les discours mêlés de faux & de vrai, de bon & de mauvais, &c. Or les faits rapportés dans la *VIIe Lettre* n'ont aucun rapport à tout cela. Il y est fait mention de quelques douleurs qu'a ressenties un homme guéri près d'un tombeau, & de quelques mouvemens de peu de durée qu'on appercevoit dans le corps du malade. Sur tout le reste ces faits ne disent & ne présentent quoi que ce soit qui y ait quelque rapport.

Quel parallele y a-t-il donc à faire entre la Tradition des Problêmes & les histoires de la VII. Lettre? En quoi cette derniere Piece pourroit-elle combattre & infirmer la premiere? Et quand les Convulsionnistes veulent mettre l'une en opposition avec l'autre, y pensent-ils, & s'entendent-ils eux-mêmes?

Quand, par exemple, nous produisons Lactance, Miltiade, S. Athanase, S. Jerôme, S. Basile, S. Cyrille de Jerusalem, S. Epiphane, S. Chrysostôme, S. Thomas, Tostat, Cajetan, Estius, Fromond, le Cardinal Bona, M. Pelisson, qui disent que l'état d'une personne qui prophétise, ou qui dit & fait des choses singulieres dans l'aliénation d'esprit & dans des agitations violentes, n'est point de Dieu, que prétendroit-on opposer à cette décision, en nous alléguant des personnes qui ont été guéries avec quelque douleur, & quelque allongement des membres?

De même quand nous citons les Livres Sapientiaux, les Epitres de S. Paul, Firmilien, S. Hilarion, S. Chrysostôme, S. Bonaventure, Gerson, Cajetan, Sylvius, le Cardinal Bona, pour prouver que le mêlange d'actions & de scénes indécentes, c'est-à-dire contraires à la pudeur, à la gravité, à l'humanité, à la charité, aux différentes régles des mœurs, décide contre la divinité de l'état où se trouvent ces choses, quelqu'extraordinaire

qu'il paroisse d'ailleurs; que veut-on dire, si l'on parle sérieusement, quand on nous renvoïe & qu'on en appelle de ces autoritez, à des récits de guérisons miraculeuses opérées au milieu de quelques agitations?

Et le sentiment unanime. Lorsque nous présentons encore un texte formel du Deutéronome, d'Eusebe, de S. Chrysostôme, de S. Augustin, de S. Gregoire le Grand, de S. Thomas, de Gerson, du Cardinal Bona, qui décident que les fausses prédictions marquent que ce n'est pas l'esprit de Dieu qui anime la personne qui parle, quand même elle diroit vrai quelquefois; qu'est-ce qu'on prétendra prouver au contraire, par des exemples de paralytiques, d'estropiés guéris avec quelqu'éclat, & d'une maniere singuliere par les reliques d'un Saint?

Il est donc visible qu'il n'y a rien de plus disparate, que cette Tradition de faits contenus dans la VII. Lettre, si on veut la comparer à la Tradition de Principes qui se trouvent dans les Problêmes; & que c'est se jouer indécemment du Public, que de l'amuser par de pareilles propositions.

Tout ceci a été parfaitement bien discuté par l'auteur de la Réponse succinte à l'*Examen*; & puisqu'on revient sans cesse à cette Tradition de la *Recherche de la Vérité*, malgré les réponses solides qu'on y a faites, on nous permettra de les remettre ici devant les yeux du lecteur pour lui épargner la peine de les aller chercher ailleurs.

p. 9. & 10.

» De quel point de Tradition parle l'auteur de l'*Examen*, » demande celui de la *Réponse succinte*, lorsqu'il nous renvoïe » à *sa Recherche* favorite *de la Vérité*? Le point dont il doit être » question, n'est pas, s'il y a eu des convulsions aux tombeaux » des Saints, ni s'il y en a aujourd'hui dans le monde : mais il » s'agit de sçavoir si l'Eglise, si la Tradition a reconnu possible » un mélange tel qu'on le suppose dans l'affaire présente, un » mélange de choses indignes de Dieu dans une œuvre de l'or» dre des prodiges qui viendroit de Dieu. Nous n'en croïons » rien : nous avons fourni nos preuves; les passages imprimés » à la suite des *Problêmes*, attestent la conformité de notre sen» timent avec celui de la Tradition. *La Recherche de la Vérité* » ne présente, & ne pense pas même à présenter aucun passage, » aucune décision, aucune maxime contraire : on ne trouve » autre chose dans ces VI. & VII. Lettres, non plus que dans » celles de M. P.... sinon un Recueil historique de faits ac-

» compa-

» compagné des réflexions, & des raisonnemens personnels de » ceux qui ont fait ces compilations. Il falloit, comme je l'ai » observé dès le commencement, opposer, si on le pouvoit, » régles à régles, maximes à maximes, passages à passages, & » l'on se contente de combattre les décisions formelles de tous » les Peres & de tous les Théologiens, par de purs faits, qui » d'un côté ne sçauroient jamais rien prouver qu'en vertu d'in- » duction purement arbitraire; & qui de l'autre, ne peuvent » même jamais être admis en preuve, pour constater le senti- » ment de la Tradition, lorsqu'ils sont en conflit avec des au- » toritez expresses, & des passages clairs & précis.

» D'ailleurs que prétend-t-on faire dire à tous ces faits? Il » en résulte, dira-t-on, qu'il y a eu dès convulsions aux tom- » beaux de quelques Saints, & des guérisons qui les ont suivies; » c'est ce que personne ne conteste; mais c'est aussi ce qui ne » porte aucune lumiere dans l'affaire présente. Ce qu'il fau- » droit faire pour en tirer quelqu'avantage en faveur de l'œu- » vre des convulsions modernes, ce seroit de montrer :

» 1°. Que celles-ci seroient placées, comme celles du IV. sié- » cle, dans des personnes qui auroient été possedées corporel- » lement du Démon, & qui seroient venues à S. Medard pour » demander leur délivrance: autrement où sera la ressemblance?

» 2°. Il faudroit prouver que les convulsions des siécles sui- » vans, qu'il plaît d'appeller *guérissantes*, & qu'on prétend sem- » blables à celles de nos jours, auroient été regardées par l'E- » glise; je dis par l'Eglise, & non pas seulement par quelques » particuliers crédules, par quelque homme sans nom; qu'elles » auroient, dis-je, été regardées comme une œuvre vraiment » surnaturelle & divine, en les prenant dans leur être précis de » convulsions, & non comme un effet naturel, & un accom- » pagnement nullement miraculeux d'une guérison miracu- » leuse qui s'opéreroit avec douleur.

» 3°. Il faudroit encore montrer, que ces mêmes convul- » vulsions qu'ont vû nos peres auprès de quelques tombeaux, » étoient revêtues des mêmes simptômes qui caractérisent les » convulsions modernes d'une façon si étrange : *Convulsions gué- » rissantes*, qui durent plusieurs années de suite, sans guérison » finale dans un grand nombre, & sans maladie précédente » dans plusieurs : *Convulsions guérissantes*, qui se font désirer, & » préconiser comme des merveilles supérieures de beaucoup

» aux miracles d'une guérison réelle : *Convulsions guérissantes*, qui
» au lieu des guérisons qu'on attendoit, dégénerent en des opé-
» rations inouies, des représentations partie édifiantes, partie
» scandaleuses, des états extatiques, mêlés de sérieux & de ri-
» dicule, des énonciations prophétiques qui fourmillent de
» mensonges.

» C'est là encore une fois ce qu'il faudroit prouver ; & après
» que l'on auroit longuement discouru, bien ou mal, pour
» essaïer de donner quelque couleur à de tels paradoxes, ce ne
» seroit encore que des raisonnemens & des conjectures, qui
» ne peuvent être d'aucun poids contre des décisions formel-
» les qui disent tout le contraire. En effet, si nos Peres avoient
» conclu de tous ces faits pour la possibilité du mélange dans
» les œuvres divines du genre merveilleux, par quelle fatalité
» seroit-il arrivé, que jamais ils ne se fussent avisés de l'établir
» en maxime ? Comment, persuadés d'un tel principe, auroient-
» ils persévéré constamment à enseigner le contraire dans leurs
» Ecrits. Eh ! où en serions-nous, si nous permettons une fois
» qu'on attaque des véritez décidées & clairement énoncées,
» en leur opposant des faits, toujours plus ou moins obscurs,
» & qui ne disent rien par eux-mêmes ? Avec une telle métho-
» de, il sera aisé, par exemple, de renverser les maximes de
» l'Eglise de France, appuïées de tout l'ancien langage de la
» Tradition, par rapport à l'indépendance des Rois dans leur
» temporel, la supériorité du Concile au-dessus du Pape, le
» privilége de l'infaillibilité réservé à l'Eglise seule. On n'aura
» qu'à mettre en opposition des faits qui sembleront se contre-
» dire. Eh ! combien n'en trouvera-t-on pas dans certains siécles !

» Qu'il en soit donc ce qu'on voudra du phénoméne des con-
» vulsions qu'ont vû nos peres ; nos principes en sont indépen-
» dans, & doivent demeurer pour constans, parce qu'ils sont
» décidés expressément ; & érigés en maximes. Ainsi à chaque
» fois que le censeur nous renverra à son Recueil de faits, qui
» ne décident rien, nous le renverrons de notre côté à notre
» Recueil de décisions, & d'autoritez qui prononcent ; *ad legem*
» *& ad testimonium*.

Qu'on me permette de joindre encore ici un endroit du troi-siéme *Avis* aux fidéles qui établit les mêmes principes, & qui détruit également le parallele que font sans cesse les Convul-sionnistes, des anciennes convulsions guérissantes aux tom-

beaux des Saints, avec les convulsions modernes liées à des guérisons miraculeuses, aussi-bien que l'argument victorieux qu'ils prétendent en tirer pour canoniser l'œuvre des convulsions.

» Deux courtes réflexions, dit l'auteur du troisiéme *Avis*, *p. 7. & 8.* » font sentir le faux de ce parallele & de cet argument.

» 1°. Nulle ressemblance réelle entre les unes & les autres. » Dans les anciennes convulsions, tout se réduit à une guérison » qui est précédée & accompagnée de mouvemens & d'agita- » tions dans le corps du malade : ces simptômes durent une » demie heure, six heures, si l'on veut même quelques jours : » on en trouve très-peu qui aïent été plus loin. Les convulsions » d'aujourd'hui, ou plûtôt l'œuvre des convulsions, présente » tout un autre spectacle. Il est vrai qu'il y a de même des agi- » tations dans le corps : mais 1°. Dans les trois quarts de nos » convulsions, rien de moins ressemblant aux mouvemens de » ces corps guéris aux tombeaux. 2°. Ces agitations du corps » ne sont pas le caractére dominant de l'œuvre moderne : dis- » cours singuliers, représentations, actions figuratives, divina- » tion, secours étranges demandés, convulsions sans guérison, » souvent même sans maladie, &c. Quelle énorme différence !

» Mais, dira-t-on, il arrivoit dans les anciennes convulsions » guérissantes plusieurs choses peu décentes, où la pudeur n'é- » toit pas toujours ménagée ; & cependant on n'en concluoit » pas que l'œuvre ne fût pas divine. Je ne sçais pourquoi ceux » qui font cette objection semblent vouloir dissimuler, ou avoir » oublié les miracles de décence tant de fois opérés par une » providence spéciale, qui sembloit veiller pour prévenir les » suites de ces indécences, ce qu'assurément nous ne voïons » pas dans l'œuvre présente. D'ailleurs je répondrai que ce n'é- » toit pas comme aujourd'hui, des indécences commandées & » produites par un esprit étranger animant les malades ; des » indécences approuvées, ou du moins supportées volontiers » par les malades ; des indécences données en spectacle pour » signifier, ou figurer quelque chose ; des indécences destinées » à faire corps dans une opération unique & individuelle, avec » des exhortations édifiantes, & des représentations religieu- » ses : & d'un autre côté, c'est à tort qu'on prétend que les » mouvemens qui arrivoient à ces tombeaux étoient réputés » divins, nonobstant les indécences : & c'est ma deuxiéme ré- » flexion.

» 2°. Je dis donc que jamais l'Eglise n'a trouvé rien de divin » à ces tombeaux que la guérison, & qu'on ne prouvera jamais » qu'elle ait seulement pensé à reconnoître dans ces agitations » en elles-mêmes qui précédoient la guérison, une opération » guérissante & miraculeuse. Nos peres ne voïoient dans ces » agitations autre chose qu'un phénoméne purement physique, » un effet tout naturel de la guérison qui se faisoit subitement » & avec violence, & dans laquelle Dieu ne vouloit pas faire » un second miracle pour épargner aux malades la douleur que » leurs corps devoient ressentir, & qui conséquemment exci- » toit quelque contorsion. Il est visible que cette vertu divine, » *divina virtus*, dont l'histoire fait mention dans quelques gué- » risons du XI. ou XII[e] siécle accompagnées d'agitations, ne » tombe que sur la guérison elle-même qui se faisoit tout à coup.

Rech. de la vérité, p. 49.

Il est très-remarquable que la doctrine exprimée par ces dernieres paroles, est adoptée au nom des défenseurs de l'œuvre par le Nouvelliste Ecclesiastique dans l'ordinaire du 12 Juin 1735. Ce trait équivaut à un desaveu & à un abandon dans toutes les formes de la VII[e] Lettre; car dès qu'on consent à regarder les convulsions anciennes comme un phénoméne physique, & non miraculeux, on renonce à l'argument favori qu'on prétend tirer des faits historiques de cette VII[e] Lettre.

Je n'ai point parlé de ceux de la VI[e] qui concernent les possedez: parce qu'il est avoué dans la dispute présente que nous n'avons point eu à Saint Medard de possedés qui soient venus demander leur délivrance de la possession du Démon.

SECONDE OBSERVATION.

Mais quand bien même il y auroit quelque ressemblance & quelque rapport entre ce qui fait l'objet total de la Tradition des *Problêmes*, celui de la VII[e] Lettre de la *Recherche de la vérité*: quand de part & d'autre ce seroit une Tradition non de *faits*, mais de régles, de principes, de maximes, de jugemens, qui sembleroient se contredire, & qu'on pourroit mettre en conflit les uns avec les autres; qui est l'homme sensé qui hésiteroit à donner hardiment la préference à la Tradition des *Problêmes* sur celle de la *Recherche de la vérité*.

1. Notre Tradition remonte jusqu'aux premiers siecles, & descend jusqu'à ces derniers tems. C'est une chaîne perpetuelle qui parcourt tous les âges, & dont le premier anneau est la ré-

vélation elle-même contenue dans les livres ſaints, tant de l'ancien, que du nouveau Teſtament : au lieu que toutes les autoritez prétendues de la VIIe Lettre ſont poſtérieures aux premiers ſiecles de l'Egliſe ; & de l'aveu de l'auteur, ne commencent qu'après *ces grands hommes dont la ſcience & la lumiere ſeront à jamais la gloire & l'ornement du Chriſtianiſme* : il parle des Saints Peres des cinq premiers ſiecles.

VIIe Lettre de la Rech. de la vérité, p. 87.

Ainſi vouloir conteſter une Tradition immémoriale & univerſelle, qui réprouve nettement l'œuvre des convulſions, en lui oppoſant une compilation de paſſages d'auteurs des bas ſiecles, qu'on ſuppoſeroit être favorables à l'œuvre, ce ſeroit la même choſe que ſi l'on prétendoit par un recueil ou un catalogue hiſtorique des differens admirateurs qu'ont eu en certains tems les épreuves ſuperſtitieuſes, infirmer les régles immuables de l'Ecriture, & de tous les Saints Peres, qui défendent de tenter Dieu, & qui prononcent une juſte condamnation contre cette pratique ſuperſtitieuſe.

2. Notre Tradition eſt formée de tout ce qu'il y a de plus reſpectable dans l'Antiquité, de plus conſidérable parmi les Docteurs Catholiques. C'eſt vraiment la Tradition des Saints Peres, des Saints Docteurs, des plus ſçavans Théologiens. Dans la VIIe Lettre au contraire quels auteurs y trouve-t'on cités ? Les deux tiers au moins, ſont des perſonnages obſcurs, des Moines ſans nom & ſans autorité ; ou des légendes anonymes, des vies de Saints, & des récits de miracles que les Bollandiſtes, & les recueils d'Anecdotes nous ont donnés ſans aucune garantie. Tels ſont les auteurs qu'on voudroit mettre en parallele avec les Auguſtins, les Chryſoſtômes, les Jérômes, les Thomas, les Gerſons. Tels ſont les hommes qu'on appelle avec emphâſe nos *Peres*, nos *Ancêtres*, & dont on voudroit nous faire prendre la foi, ou plûtôt la crédulité pour la régle de notre créance, contre les déciſions authentiques de ceux qui ſont vraiment nos Peres, & nos maîtres dans la foi. Fut-il jamais paradoxe plus étrange, pour ne rien dire de plus ? Je veux donner au lecteur la ſatisfaction de s'en convaincre par lui-même : qu'il jette les yeux ſur les auteurs qui compoſent les deux Traditions, dont je lui préſente ici la liſte ſur deux colonnes.

TRADITION
des Problêmes.

Passages de l'Ecriture-Sainte.

I. II. & IIIe siécle.

S. Firmilien, Lactance, Miltiade,
Asterius Urbanus,
Les Auteurs qui ont écrit contre les Montanistes.

IV. & V^e siécle.

S. Basile,
S. Cyrille de Jerusalem,
S. Athanase,
S. Antoine,
S. Hilarion,
S. Hilaire,
S. Jerôme,
S. Paulin,
Sulpice Severe, S. Epiphane,
L'Auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu,
S. Jean Chrysostôme,
Cassien, S. Augustin,

VIe siécle.

S. Gregoire de Tours,
S. Gregoire Pape.

IX. X. & XIe siécle.

Tous les Auteurs qui ont condamné la pratique des épreuves.
Agobard Archevêque de Lyon,
Le Pape Etienne V.
Le Pape Alexandre II.
Le Pape Honoré III.
Capitulaire de Louis le Debonnaire,
IV. Concile de Latran général,
Yves de Chartres.

TRADITION
Ou recueil de faits dans la VIIe Lettre de la Recherche de la Vérité.

Nul témoignage de l'Ecriture,

Nulle autorité des Peres des cinq premiers siécles.

VIe siécle.

Dialogues de S. Gregoire,
Fortunat Evêque de Poitiers,
Un Historien anonyme de la vie de S. Jean Abbé de Reomey,
S. Gregoire de Tours.

VIIe siécle.

Miracles de S. Gal par Walafride Strabon,
Un trait du vénérable Bede, qui ne dit rien,
Miracles de S. Victor par un Auteur anonyme.

VIIIe siécle.

Miracles de S. Isidore, anonyme,
Miracles de S. Martial, anonyme.

IXe siécle.

Miracles de S. Zenon, sans nom d'auteur, de S. Vincent Maldegaire, *idem*, de S. Othmar, par Jean, Moine de S. Gal.
Vie de Sainte Walpurge Abbesse, par Wolphar, Moine de Haseran.
Vie de S. Colomban.

X^e siécle.

Translation de S. Gorgone, par un Moine de Gorze.
L'Invention de S. Celse par Thierry, Moine.

XIe siécle.

La Translation de S. Rigomer, par un Moine de Maillezais.

Tradition des Problêmes.

XIIe siécle.

S. Bonaventure,
S. Thomas.

XIIIe siécle.

Ceux qui ont combattu la Secte des Flagellans.

XIV. & XVe siécles.

Le Cardinal d'Ailly,
Gerson.

XVIe siécle.

Tostatus, Le Cardinal Cajetan,
Sylvius, Sainte Therese,
Le B. Jean de la Croix, Blosius.

XVII. & XVIIIe siécles.

Estius,
Le Cardinal Bona,
Fromondus, M. de Saint Cyran,
M. Nicole, M. Pelisson,
Le P. Quesnel, M. l'Abbé Duguet,
L'Auteur de la Religion prouvée par les faits.

Tradition de la Recherche de la Vérité.

Les Miracles de S. Bercaire, sans nom d'Auteur, de S. Aubin, de S. Trom, de S. Robert.
Vie de S. Augustin de Cantorberi, par Goscelin, Moine,
Translation & Miracles du même Saint, anonyme,
Chroniq. du Monastére de Vatten,
Miracle de S. Donas.

XIIe siécle.

Vie de S. Ynigo Abbé d'Ognes, & de S. Fortunat de Fano, anonyme.
Vie de S. Udalric par Udascalch,
Miracles de S. Atile, sans nom d'Auteur,
Translat. de S. Godard par Wolfer,
Miracles de S. Thierry, par un Moine de S. Thierry,
Miracles de S. Gibrien, par le Moine Baldevin.

XIIIe siécle.

Vie de S. Guillaume Abbé de Roschild, dans Bollandus.

XIVe siécle.

Miracles de S. Henry de Bolzano, dans Bollandus, Hist. de Fleury, T. XIX. L. 92.

XVe siécle.

Miracles de S. Jean-Augustin, dans Bollandus.

XVIIe siécle.

Miracles de Sainte Françoise, de S. Vincent Maldegaire, dans Bollandus.

XVIIIe siécle.

Histoire de la guérison d'un Carme d'Anvers.

Je me tiens tout dispensé de faire de longues réflexions sur le contraste d'un tel parallele. Je me contenterai de faire remarquer de nouveau, que quand même (ce qui n'est pas) toutes ces histoires merveilleuses renfermeroient quelque chose de ressemblant à l'œuvre moderne des convulsions, elles ne pourroient encore lui procurer aucun avantage, ni la mettre à couvert de la sentence prononcée par notre sainte & respectable Tradition.

En effet, quel fond peut-on faire sur tous ces récits? Je ne conteste point la vérité de plusieurs dont on pourroit démontrer la certitude, ausquels après tout il est permis d'accorder une pieuse créance. Mais autre chose est de croire pieusement des histoires merveilleuses, autre est de les ériger en principes pour décider des questions importantes, sur tout quand le jugement est déja porté par le sentiment unanime de toute la Tradition. Encore une fois, quel fond peut-on faire sur des légendes anonymes, dont plusieurs pourroient bien être de la nature de celles que M. l'Abbé Fleury appelle des *legendes fabuleuses*: sur des récits de Moines sans nom, & d'auteurs inconnus, qui ont écrit dans les siecles où ce judicieux historien dit que *l'ignorance ou la malice ont abusé de la crédulité des peuples*: sur des témoignages d'hommes amateurs du merveilleux, qui donnent à des Saints, dont le nom est à peine connu, plus de miracles que n'en ont fait les Saints Apôtres; hommes sans discernement, admirateurs indiscrets qui donnent tout au prodige, & à qui l'on pourroit peut-être même reprocher quelque mauvaise foi, comme le fait le sçavant Melchior Canus, en ces termes: *Un Suetone est plus sincere dans la vie des Césars, que la plûpart des écrivains Chrétiens ne le sont dans celle des Saints.* Enfin de quelle ressource sera pour nous l'autorité de certains historiens, qui quoique connus d'ailleurs, & assez célebres, sont cependant un peu suspects d'inexactitude & de trop grande crédulité, comme M. Fleury & M. Baillet le pensent de Grégoire de Tours, & du Moine Goscelin, qui sont pourtant deux des plus choisis, & des plus considérables de tous ceux qui composent la liste que nous donnent les Convulsionistes dans leur VII[e] Lettre.

1. Discours. n. 5.

ibid.

Delect. Theol. l. 11. c. 6.

Fleury, III. disc. n. 6. Baillet, discours sur la vie des Saints, n. 31.

Le Public sera desormais bien au fait, lorsqu'on viendra faire sonner si haut cette VII[e] Lettre.

5 Janvier 1736.